



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, ÉDUCATIF ET SOCIAL

1 - LA VILLE DE SAINT-GENIS-LAVAL

- 1.1** Présentation
- 1.2** Contexte socio-économique
- 1.3** Politique culturelle

2 - LA MÉDIATHÈQUE D'AUJOURD'HUI

- 2.1** Historique
- 2.2** Etat des lieux
 - 2.2.1** Forces
 - 2.2.2** Faiblesses

3 - LES OBJECTIFS POLITIQUES DE LA VILLE

- 3.1** Les objectifs quantitatifs
- 3.2** Les objectifs qualitatifs

4 - LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN

- 4.1** Phase préparatoire
 - 4.1.1.** Démarche
 - 4.1.2.** Diagnostic
 - 4.1.3.** Choix du Maître d'œuvre
- 4.2** Programme d'actions
 - 4.2.1.** Nouveaux espaces / nouveaux services
 - 4.2.2.** Collections
 - 4.2.3.** Services à distance
 - 4.2.4.** Personnel
 - 4.2.5.** Horaires
 - 4.2.6.** Budget
 - 4.2.7.** Action culturelle

CONCLUSION

1 - LA VILLE DE SAINT-GENIS LAVAL

1.1 - Présentation

La ville de Saint-Genis Laval est située dans le sud-ouest lyonnais à 8 km du centre de Lyon. Elle fait partie du Grand Lyon qui regroupe 58 communes. Sa superficie est de 1 226 ha. Elle est jumelée avec Pontassieve en Italie et Saliste en Roumanie, elle a également 2 pactes d'amitié avec Tortosendo (Portugal) et Cirencester (Grande-Bretagne). Le canton de Saint-Genis Laval compte 4 communes : Brignais, Chaponost, Yourles et Saint-Genis Laval.

La ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée avec la proximité de Lyon, des accès aux transports en commun lyonnais et des dessertes de routes importantes (périphérique, autoroute). Elle possède de nombreux équipements municipaux et associatifs, des commerces diversifiés dont un centre commercial, et des services de proximité importants comme le centre hospitalier Lyon Sud.

Le territoire de Saint-Genis Laval est équilibré avec 1/3 d'habitat, 1/3 industriel et 1/3 d'espaces verts. Il comprend des zones urbaines (grands ensembles collectifs et tissu pavillonnaire), deux zones industrielles (une actuellement en réhabilitation et la seconde réhabilitée après 2014), une zone d'activités et une zone d'espace naturel protégé. Il existe également un riche patrimoine historique (Fort de Côte Lorette, Parc de Beauregard, Maison Chapuis...) et scientifique avec l'Observatoire de Lyon.

La ville propose un nombre important d'équipements d'enseignement : 3 groupes scolaires primaires publics, un groupe scolaire primaire privé, 2 collèges publics, un collège privé, un lycée d'enseignement général, 4 lycées d'enseignement spécifique (agroalimentaire, horticole, restauration, enseignement professionnel et accueil des jeunes), soit près de 6 000 jeunes qui étudient et qui représentent 1/4 de la population de la ville.

Dans les années à venir, la ville s'attend à des transformations importantes de certains de ses quartiers appelés à devenir des pôles moteurs dans le Saint-Genis futur. Ces quartiers connaîtront des réaménagements importants qui imposent d'anticiper dès aujourd'hui les besoins de la population en termes de services, commerces et équipements publics. L'arrivée du métro à l'horizon 2018/2020 en constitue un élément structurant pour la ville et ses habitants. Il s'agit donc bien de maîtriser le destin de la ville en ménageant un équilibre entre espaces d'habitat, de travail et de loisirs.

1.2 - Contexte socio-économique

La ville de Saint-Genis Laval compte aujourd'hui 21 006 habitants (recensement 2009). sa croissance naturelle couplée à l'aménagement des secteurs Chazelle -Ste Eugénie permet d'envisager une évolution autour de 25 000 habitants à l'horizon 2020. Par ailleurs, le Schéma Départemental Universitaire lyonnais (SDU), fait du pôle hospitalier Lyon Sud, un pôle universitaire important où 2000 étudiants sont attendus à échéance 2015. La Ville a ainsi développé plusieurs programmes de résidences étudiantes.

Le territoire est équilibré dans sa dimension sociologique (toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées à part égale). La commune comprend un peu plus de 70% d'actifs, 1/3 à fort revenu, 1/3 à revenu moyen et 1/3 à faible revenu. Les ménages sur Saint-Genis Laval sont pour la majorité des ménages avec famille.

Concernant l'économie locale, la ville conserve une vocation agricole avec 11 exploitations, le commerce local maintient l'équilibre entre la grande distribution et le commerce de proximité. Grâce à sa situation proche de grands axes routiers, la commune a connu un développement économique soutenu avec 650 activités économiques (hors associations et professions libérales). 50% des entreprises sont regroupées dans les zones industrielles. Les commerces et activités artisanales occupent 80% des salariés.

1.3 - Politique culturelle

Il existe à Saint-Genis Laval une réelle dynamique culturelle, du choix affirmé du développement de la lecture publique depuis plus de 20 ans à celui actuel de faire de la culture un vecteur de rapprochement entre les saint-geinois.

Sensibiliser, diversifier, rayonner, investir l'espace public, mettre le spectacle au cœur du territoire, fédérer pour du mieux vivre ensemble.

Dans la ville, il existe un ensemble de partenaires institutionnels, associatifs ou autres qui participent à la diversité, à la richesse et au rayonnement de l'action culturelle sur le territoire.

En centre ville, 2 équipements municipaux majeurs, la Médiathèque et l'Espace culturel (spectacle vivant et cinéma), 2 écoles de musique et une association d'animation culturelle regroupant 150 associations, concentrent l'activité.

La mise en valeur du patrimoine naturel et bâti (festival au parc de Beauregard, portes ouvertes à l'Observatoire, saison culturelle hors les murs...) est aussi un des axes majeurs de la politique culturelle ainsi que la culture internationale au travers d'actions avec les villes jumelées.

Depuis quelques années, la ville organise un festival de musique « Les Musiques de Beauregard » qui, partant du baroque s'ouvre progressivement vers d'autres esthétiques et formes artistiques. Elle participe également régulièrement aux événements de l'agglomération lyonnaise ou nationaux (Biennale de la danse, festival Lumière, journées du Patrimoine...).

2 - LA MEDIATHEQUE D'AUJOURD'HUI

2.1 - Historique

La Médiathèque de Saint-Genis Laval a ouvert ses portes en mai 1990.

Mais l'histoire de la lecture publique à Saint-Genis Laval a commencé bien avant, avec la création en 1977 d'un espace de 120 m² dans l'actuelle mairie, avec 2 agents (1,1 emploi) et 11h00 d'ouverture hebdomadaire. 2 000 documents, 637 inscrits et 10 566 prêts la première année (dépôt à l'époque de livres de la BCP du Rhône).

Développement du service de 1978 à 1990 : agrandissement des locaux (+ 100 m²) en 1983, informatisation des collections dès 1985, ouverture d'une annexe pour les jeunes en 1986 dans le quartier des Barolles (60 m²).

L'annexe a pris le nom ces dernières années de bibliothèque des Barolles. Elle est située à 3 km du centre ville. Sa surface est de 120 m² sur un seul niveau.

A l'ouverture de la Médiathèque en mai 1990, 12 agents (10,4 emplois ETPT), 17h30 d'ouverture hebdomadaire. 41 200 documents, 4 300 inscrits, 90 600 prêts fin 1990. Budget acquisition: 250 000 francs.

Surface de 1 394 m² sur deux niveaux. Au premier niveau, un espace accueil (175 m²), les secteurs adultes et adolescents (505 m²), une discothèque (90 m²). En mezzanine, le secteur jeunesse (401 m²) et les espaces privés (223 m²). Le bâtiment comprend une salle polyvalente de 120 m².

Durant les dix années suivantes, passage à 20h00 d'ouverture au public en 1991, début du travail en intercommunalité avec les bibliothèques de Brignais et Oullins en 1992, ouverture de la discothèque (5 000 cd) et agrandissement de l'annexe en 1994, passage à 22h30 d'ouverture au public en 1996, création d'un fonds de partitions en 1997, mise en place d'une carte d'adhésion commune avec les bibliothèques de Brignais et Oullins en 1998, création d'un fonds de dvd musicaux et d'un accès à internet en 2004...

Le pic d'activités a été atteint en 2004 avec 90 800 documents, plus de 6 000 inscrits et 238 800 prêts. Budget acquisition: 47 940 euros.

Choix d'un logiciel libre et mise en ligne du catalogue en 2009.

La Médiathèque connaît depuis ces dernières années, comme cela est aussi observé au niveau national, une baisse d'activités, notamment au niveau du nombre d'inscrits et d'emprunts de documents.

2.2 - Etat des lieux (chiffres du Rapport annuel 2011)

2.2.1 - Forces

⇒ **La situation géographique** privilégiée en centre ville, face à la mairie et proche de l'Espace culturel. L'entrée est face à la rue principale de la ville. Elle est très bien desservie par les transports en commun.

⇒ **Le fonctionnement commun avec les médiathèques de Brignais et Oullins** qui avec une tarification commune et des conditions d'emprunt simplifiées (3 médiathèques - 2 abonnements - 1 seule carte) permet aux saint-genois d'avoir accès à un fonds de plus de 240 000 documents.

⇒ **La richesse des collections imprimées et sonores** avec 77 895 documents dont 62 007 documents imprimés, 16 220 documents sonores et 130 titres de revues.

Le fonds adulte représente 60% du fonds total, le fonds adolescent 14% et le fonds jeunesse 26%. Les collections ont été diversifiées à partir de 1994 avec l'achat de partitions, méthodes de langues sur cdroms et dvdroms, livres lus, dvd musicaux.

A ce jour, 15 797 cd, 555 partitions, 512 dvd, 222 livres lus.

Si le fonds mérite aujourd'hui un désherbage important au regard des nouvelles prescriptions, il possède dans certains domaines une offre de qualité qu'il est important de conserver et mettre en valeur (beaux-arts, albums jeunesse, partitions).

Même chose pour les documents sonores concernant le désherbage, tout en restant attentif au côté « collector » de la collection.

⇒ **Le personnel** avec un effectif de 15 agents titulaires (13,6 emplois ETPT). 496 169 euros en dépense totale et 2 820 euros pour la formation. 1 bibliothécaire, 5 assistants principaux, 8 adjoints du patrimoine dont 6 qualifiés et 1 adjoint administratif. 2 de ces agents travaillent à temps plein à la bibliothèque des Barolles, dont un occupé à plus de 50% par le CLAE (Centre de loisirs associé à l'école).

Dans le cadre du plan de formation, le service a comptabilisé en 2011, 60 jours de formation soit 420 heures dispensées par le CNFPT, MEDIAT, la Joie par les livres, salons du livre, la Région, l'Arald.

Le nombre d'agents est stable depuis ces dernières années. Il permet le bon fonctionnement du service.

⇒ **La fréquentation du public** (compteur) avec en moyenne, 4 000 passages par mois (hors scolaires).

Sur ces 4 000 passages, 1 700 personnes n'empruntent pas de documents. Elles viennent à la médiathèque pour lire la presse, consulter Internet, travailler, accompagner...

Sur la semaine, environ 170 personnes le mardi, 420 le mercredi non-stop, 70 le jeudi matin, 230 le vendredi et 250 le samedi matin (chiffres de mars 2011).

Cette fréquentation (alors que le nombre d'emprunteurs est en baisse) confirme que le lieu se destine également à d'autres usages que le prêt.

Une étude est en cours de réalisation sur l'analyse des profils sociologiques des visiteurs.

⇒ **Les collectivités**, classes et associations diverses, sont une centaine à être inscrites à la Médiathèque. Elles bénéficient gratuitement de l'emprunt des documents : 7 977 prêts en 2011.

⇒ **Les services en ligne** depuis le dernier changement de logiciel avec la consultation du compte lecteur, la gestion des réservations et des suggestions d'achat, le téléchargement de formulaires, les listes de nouveautés et programmes d'animations. Les relances, réservations et invitations aux manifestations sont gérés par mails.

⇒ **L'action culturelle en direction la petite enfance et des primaires**

- heure du conte à la centrale, 2 mercredis par mois, pour les 2-3 ans, les 4-5 ans et les 6 ans et plus (avec une conteuse professionnelle pour les plus grands)/20 séances dans l'année. A la bibliothèque des Barolles, 2 fois/mois, 16 séances dans l'année (dont 2 avec une conteuse professionnelle). De 20 à 25 enfants en moyenne par séance.

- accueil de toutes les écoles primaires de la ville toutes les semaines soit 74 classes concernées cette année pour une estimation de 1 900 enfants touchés.

136 séances dans l'année à la centrale pour 4 agents (3 séances/classe/an).

90 séances dans l'année à la bibliothèque des Barolles pour un agent (6 séances/classe/an).

- participation au CLAE (Centre de loisirs associé à l'école) à la bibliothèque des Barolles/150 séances dans l'année pour un agent.

- visites dans les crèches et halte-garderies 2 fois/mois. Dépôt de livres et lecture d'histoires aux tout-petits. 38 séances dans l'année pour 2 agents. En moyenne 22 enfants/séance.

2.2.2 - Faiblesses

⇒ **Les services et ressources numériques** pratiquement absents de l'offre actuelle de la médiathèque (sauf certains services en ligne, cf. plus haut) avec des moyens matériels assez pauvres (7 postes en accès libre) et des problèmes techniques fréquents.

Le personnel n'est absolument pas formé à ces outils et usages.
Il n'y a pas d'accompagnement à la maîtrise d'internet, pas de proposition d'outils bureautiques.
L'offre en ligne via un portail mériterait d'être plus ludique et interactive.
Actuellement la médiathèque est sur facebook mais elle n'anime pas de blog.

Concernant l'informatique en général, la Médiathèque n'a pas de personnel affecté à ce service ce qui ne participe pas à la mise en place d'un service multimédia performant.

⇒ **Les horaires** avec 22h30 d'ouverture hebdomadaire. Un peu plus que la moyenne nationale mais ces horaires mériteront d'être « réétudiés » pour répondre dans l'avenir au mieux au rythme de vie des usagers. Actuellement, 242 jours d'ouverture annuels (pas de fermeture annuelle de la centrale mais horaires réduits en juillet/août).

mardi		16h00-19h00
mercredi	9h30	18h00
jeudi	9h30 - 12h00	
vendredi	9h30- 12h00	16h00-19h00
samedi	9h30- 12h30	

⇒ **Les adhérents actifs** avec 4 363 inscrits fin 2011 dont 2 044 enfants de 0-14 ans, 1 894 adultes de 15 à 64 ans et 425 de 65 ans et plus. Parmi eux, 3 855 adhérents résident dans la commune. 168 881 prêts. Comme dans beaucoup de médiathèques, surreprésentation des femmes, des jeunes enfants, des retraités. Baisse régulière des inscrits et du nombre de prêts depuis ces quatre dernières années.

⇒ **Le budget** avec 83 150 euros de dépenses en fonctionnement dont 59 300 euros d'acquisitions documentaires tous supports. Suffisant actuellement pour le renouvellement des collections mais qui ne permettra pas de proposer de nouveaux supports comme le dvd fiction, ni le développement d'une offre d'outils numériques. Parmi les autres dépenses : 8 960 euros dans l'action culturelle, 2 930 euros en communication, 7 300 euros en équipement de documents. 18 109 euros de recettes. Pas de dépenses en investissement depuis 2 ans dans la perspective du futur projet.

⇒ **Les jeunes** qui constituent un public toujours plus difficile à toucher malgré les actions proposées riches en échanges :

- partenariat sur projet avec les collèges et lycées généraux et professionnels pour 2 agents. Le travail collaboratif se fait principalement avec les documentalistes. Des visites ponctuelles sont organisées dans l'année sur la demande des enseignants. Sinon l'essentiel des interventions se passent sur place.
- comités de lecture dans les collèges et lycées chaque mois dans trois structures (dont un lycée horticole). 31 séances dans l'année pour 2 agents avec une quinzaine de participants/séance (une dizaine dans le lycée horticole). Dépôt régulier de documents dans les CDI.

⇒ **Les espaces** avec des dysfonctionnements pérennes comme l'escalier intérieur avec un accès pas visible de l'entrée et l'absence d'ascenseur pour le public. Un emplacement pour lire la presse mal situé, pas de lieu dédié aux expositions. Une structure grillagée qui empêche la visibilité des différents espaces. Le traitement brut des sols et des murs qui ne donne pas de chaleur au lieu.

⇒ **Les manifestations dans l'établissement** avec en 2011, 3 expositions dont une en collaboration avec l'Observatoire, 3 conférences dont 2 en lien avec la programmation de l'Espace culturel, 2 lectures dans le cadre de l'association « Textes à dire », une rencontre avec un auteur jeunesse (CEL), un spectacle pour enfants. Également 1 action en partenariat sur la ville (lutte contre les discriminations).

Bilan mitigé pour les expositions. L'impact est plus fort important quand l'exposition est importante en volume et comprenant des objets (225 personnes pour l'exposition sur l'astronomie). Les expositions réparties dans le bâtiment sans lieu dédié sont mal mises en valeur. Pour les autres formes d'intervention, fréquentation assez semblable pour les lectures et conférences. Une trentaine de personnes en moyenne.

Rencontres lectures «Des livres et moi» pour les adultes un samedi matin tous les deux mois. 5 séances dans l'année avec la présence de 6 personnes en moyenne.

⇒ **Les actions hors les murs**

- pour les enfants, lectures dans les quartiers jusqu'à 11 ans pendant les petites vacances scolaires (5 séances dans l'année pour 1 agent avec 20 enfants en moyenne par séance) et pendant juillet-août (8 séances pour 2 agents avec une dizaine d'enfants par séance).

- pour les adultes, prêts de documents dans les foyers pour personnes âgées 2 fois/mois. 20 séances dans l'année pour 2 agents. Une centaine de documents sont emmenés sur place à chaque séance. Une dizaine de personnes et 32 prêts en moyenne par séance. Également des lectures à haute voix 1 fois/mois. 10 séances dans l'année pour 2 agents, 5 personnes en moyenne.

3 - Les objectifs politiques de la ville

En réponse aux forces et faiblesses identifiées ci-dessus, la volonté de la ville est de confirmer son ambition d'il y a 20 ans en créant la bibliothèque du 21^{ème} siècle et en proposant de :

- offrir à la population saint-genoise un équipement moderne et innovant ;
- permettre à l'équipement d'assurer l'ensemble de ses missions, donner à apprendre et à comprendre, offrir l'accès à la connaissance par toutes ses formes, susciter la curiosité, favoriser les rencontres et les échanges ;
- faire de la médiathèque un lieu multiple qui puisse offrir une diversité de supports d'accès à l'information ;
- toucher un public plus nombreux et diversifié ;
- faire rentrer la cité dans la médiathèque.

Prendre en compte et croiser les trois paramètres essentiels que sont le public, les services, les moyens. Assurer les missions traditionnelles d'accès à la culture, à l'éducation et à l'information mais de manière renouvelée. Amener à la culture par des voies variées, attrayantes, novatrices. Mettre en avant les valeurs de convivialité, de communauté, de lien social.

Redéfinir les services en répondant au mieux aux situations locales, à la sociologie des publics, à l'évolution des modes de vie. Mettre en avant le numérique, la médiation.

Repenser les espaces pour offrir une multitude d'usages et de possibles aux publics.

Moderniser pour être un lieu de séduction, pour offrir une expérience qui fait sens, à un niveau émotionnel et intellectuel.

3.1 - Les objectifs quantitatifs

- Élargir les horaires d'ouverture au public
- Attirer un public plus nombreux et diversifié dans les murs
- Équilibrer les accueils de classes par rapport à l'accueil du public
- Développer les supports avec le dvd fiction et les outils numériques
- Désherber les collections et maintenir un volume stable dans les années à venir
- Augmenter le taux de fréquentation des actions dans l'établissement et hors les murs
- Développer des projets avec les structures du territoire.

3.2 - Les objectifs qualitatifs

- Adapter les horaires au rythme de vie des usagers et publics potentiels
- Veiller à une mixité sociale en accueillant des publics variés
- Être au plus proche du public par l'accueil et la médiation
- Adapter les espaces aux nouveaux usages et services
- Améliorer la dynamique transversale avec les structures de la ville
- Rythmer le fonctionnement du service par la création d'événements.

4 - LA MEDIATHEQUE DE DEMAIN

4.1 - Phase préparatoire

4.1.1 - Démarche

Dès la fin de l'année 2009, la ville de Saint-Genis Laval a validé le projet de rénovation de la Médiathèque.

Dans le contexte participatif du développement durable avec l'Agenda 21, la ville a mis en place dans un premier temps un comité de pilotage pour définir le champ et la méthodologie du futur projet.

Elle a ensuite constitué un groupe de travail en janvier 2010 (adjoints et conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition, jeunes conseillers municipaux, agents de la filière culturelle, de la médiathèque et du technique, lecteurs) chargé de réfléchir à l'avenir de la Médiathèque, sa modernisation, ses missions, ses services.

Ce groupe de travail s'est réuni 1 fois par mois de février à juin 2010 sur les thématiques suivantes : *publics, usages et services, accueil, collections, action culturelle/image.*

Les réflexions et questionnements de ce groupe de travail ont servi à l'élaboration du cahier des charges pour le lancement d'un marché sur « une mission de conseil et d'accompagnement pour une réflexion prospective sur la médiathèque de demain ».

Entre temps, une première rencontre avec le Conseiller livre, lecture, archives s'est tenue à la Direction des affaires culturelles Rhône-alpes en septembre 2010, pour la présentation du futur projet et de la démarche entreprise par la ville, recevant un accueil très favorable.

En mars 2011, l'agence Pro-Développement a été retenue pour la mission d'aide et d'accompagnement.

Elle a initié dès le départ de la mission, des ateliers qui ont permis d'associer à la réflexion les habitants de Saint-Genis Laval qu'ils soient publics ou non publics de la Médiathèque. Les ateliers se sont déroulés en septembre 2011 avec une quinzaine de personnes sur les thématiques suivantes :

- *La médiathèque, quand ? Quelles ambiances ? ;*
- *la Médiathèque, ce n'est pas pour moi ! (Pourquoi je ne viens plus ? Pourquoi je ne suis jamais venu ?);*
- *les réseaux sociaux, nouvelles technologies et médiathèques (quels liens et quelles attentes ? Quel rapport aux objets (livre papier, livre numérique, tablette numérique, cd, mp3...) ?;*
- *Que peut-on faire ensemble, ou seul, à la Médiathèque ?*

Une deuxième rencontre avec le Conseiller livre, lecture, archives et l'agence pro-développement a été organisée à Saint-Genis Laval, lors du premier atelier. Un calendrier a été élaboré, un cadre de financement a été évoqué.

4.1.2 - Diagnostic

Il a permis de dégager différentes pistes de travail sur les notions d'ambiances de confort et d'espaces, les services proposés, les activités et animations, le rapport à l'autre, aux autres, au monde.

Il a été élaboré à partir du « récoltage » par l'agence Pro-développement des réflexions des habitants de Saint-Genis Laval. Il s'agit véritablement de l'expression de la population.

En témoignent les réflexions suivantes :

Point de vue fonctionnel

- Le personnel est occupé avec un type d'organisation spatiale (derrière les banques d'accueil) qui ne favorise pas le rapport à l'utilisateur. Pour les plus âgés, besoin de plus d'échanges avec les bibliothécaires, plus de conseils de lecture, plus d'avis plus « engagés », de coups de cœur, à l'image des librairies. Les nouveautés, l'actualité, ne sont pas suffisamment mises en valeur, la nouveauté est difficile à avoir, le classement est compliqué.
- L'organisation des espaces ne correspond pas aux usages souhaités. Le lieu ne se prête pas aux groupes, aux pratiques collectives. A côté d'espaces calmes pour se concentrer, travailler, lire, il faudrait des espaces où se rencontrer, discuter, échanger. La question des espaces de lecture est également posée avec le rapprochement souhaité des adultes et enfants, et pas de coin adolescent identifié.
- L'absence d'offre numérique et d'espace dédié à cet usage. Les usagers souhaiteraient un accompagnement à la recherche sur internet, des ateliers de bureautique, des ateliers numériques, des propositions de liseuses, de e-book.

Point de vue architectural

L'aménagement intérieur est marqué par ses 20 années. Il y a un manque de lumière naturelle qui rend les lieux sombres, et qui oblige à l'utilisation quasi permanente de la lumière artificielle. L'ambiance générale intérieure est « désuète ». Le mobilier est très classique et peu attrayant. Le traitement des sols et murs est brut, ce qui ne donne pas de chaleur au lieu.

La configuration du bâtiment sur 2 niveaux implique une séparation entre secteurs. L'escalier hélicoïdal

qui permet de relier les 2 étages n'est pas ergonomique notamment pour les jeunes enfants. Son accès n'est pas visible depuis l'entrée dans la Médiathèque. Il n'y a pas d'ascenseur pour le public.

Depuis l'accueil, les espaces de consultation et de présentation sont peu visibles. Les secteurs de consultation sont relégués en arrière plan par rapport à la façade vitrée. Ils ne bénéficient pas de visibilité vers l'extérieur. La position de la mezzanine ne permet pas les vues réciproques entre les différents secteurs. De plus elle ne profite pas directement de la lumière naturelle.

Pour de nombreuses personnes questionnées, le bâtiment ne ressemble pas à une médiathèque. La façade opaque ne permet pas de voir ce qui se passe derrière les vitres.

4.1.3 - Choix du Maître d'œuvre

Par délibération du Conseil municipal du 2 février 2012, et conformément au planning prévisionnel du projet un appel à candidatures a été lancé et a donné lieu, après analyse des offres et sur la base d'esquisses, à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe de l'agence PLAYTIME.

Ainsi mandaté, et selon les étapes réglementaires d'un projet (Loi MOP), l'architecte a présenté et déposé un Avant Projet Sommaire (APS).

La concertation initiée dès l'origine du projet s'est poursuivie, cet APS a été présenté à un comité technique et à l'exécutif municipal permettant ainsi d'une part une appropriation technique du projet d'autre part d'apporter un regard constructif sur les améliorations à y apporter.

Ainsi, des aménagements intérieurs ont été affinés et l'architecture de la façade a notamment été adoucie en terme de ligne.

Présenté le 17 avril, l'Avant Projet Définitif a été présenté en commission afin de recueillir l'avis de ses membres sur les différentes améliorations d'aménagement techniques et qualitatives par rapport au projet initial.

Le choix de l'agence PLAYTIME et l'Avant Projet Définitif ont été validés en Conseil municipal le 26 avril 2012.

Les recommandations du programme portaient sur :

- l'étude d'une nouvelle entrée différente du sas d'entrée actuel ;
- la prise en compte de l'environnement urbanistique et notamment le lien avec l'Espace Culturel, la maison Chapuis et le Parc situé à l'arrière du bâtiment ;
- l'utilisation de la salle polyvalente attenante à la Médiathèque ;
- la dépose de toutes les cloisons existantes ;
- la création d'un escalier (suppression de l'actuel) et d'un ascenseur pour PMR ;
- la création de m² supplémentaires ;
- le traitement de la façade pour une amélioration de l'isolation et une visibilité de l'activité à l'intérieur du bâtiment.

4.2 - Programme d'actions

4.2.1 - Nouveaux espaces/nouveaux services

Il s'agit de favoriser l'appropriation des lieux par le public avec une possibilité d'organisation mobile (assises, petit mobilier), sorte de reconfiguration permanente adaptée à chaque nouvel utilisateur, à chaque nouvel usage. Laisser la possibilité aux gens d'aménager leur espace.

⇒ Point « Accueil-Information-Orientation »

Dès l'entrée, il s'agit du point d'articulation entre l'espace urbain et le bâtiment, il a pour mission d'introduire le visiteur. Cet un lieu sensible dans la mesure où c'est dans cet espace que se joue le premier contact des usagers. Le personnel sera disponible, mobile, accompagnera les visiteurs. D'autres postes identiques seront disséminés dans les espaces (suppression des banques d'accueil). La préférence ira dans le dialogue « côte à côte », l'écoute, le renseignement, l'accompagnement.

Deux automates électromagnétiques de prêts/retours des documents seront installés à proximité de l'accueil.

⇒ Espace « actualités » (264 m²)

Point névralgique de la Médiathèque, localisé au rez de chaussée. C'est un espace multi-usages où l'utilisateur doit pouvoir comprendre qu'il s'agit d'un lieu public où il peut séjourner sans pour autant y être inscrit. Il comprend les pôles actualités (presse, littérature, musique et cinéma) et 2 ateliers. Conçu comme une véritable agora, une librairie, le public doit pouvoir flâner, discuter, découvrir... La particularité de cet espace est de concentrer l'ensemble des actualités en littérature (tous publics), musique et cinéma, en permettant de renforcer la visibilité de cette offre documentaire très recherchée par les usagers. Cet espace offrira également des postes d'écoute et de visionnage.

L'espace presse (50 m²) présentera la presse sur supports papiers et numériques. Le mobilier sera particulièrement confortable.

↳ Atelier vie locale (20 m²)

A travers cet espace, il s'agit de réintroduire la cité dans la Médiathèque. Cet espace permettra à tout utilisateur de disposer d'informations pratiques (informations touristiques, horaires de bus, vente de plans, de tickets...). Un écran d'informations sera également intégré à cet espace (agenda culturel, résultats sportifs...).

Il s'agira véritablement de faire entrer la ville dans la Médiathèque.

↳ Atelier de services numériques (120 m²)

Il s'agit du service essentiel de la future médiathèque. Il doit permettre l'accès à des usages d'information et de loisirs. L'espace résolument tourné vers le numérique et le travail collaboratif intégrera des postes multimédias assis et debout. Il doit permettre la tenue d'ateliers d'information, de formation, d'auto formation, de bureautique... également d'ateliers récréatifs et créatifs. Il offrira les dernières innovations technologiques en termes de lecture numérique. Ces outils seront disponibles au prêt et des ateliers « mode d'emploi » seront mis en place.

Un espace jeu vidéo pourra également être aménagé à plus ou moins long terme pour une utilisation sur place. Le jeu vidéo peut contribuer à véhiculer une image moderne et positive capable de satisfaire à la fois les besoins intellectuels et de détente, notamment auprès des jeunes publics.

La Médiathèque sera équipée en wi-fi ou CPL (courant porteur en ligne).

⇒ Espace « citoyen »- buvette-expos (150 m²)

Pour intéresser de nouveaux publics, croiser différents types de publics, créer une relation privilégiée. Il est primordial que le lieu lui-même invite à la rencontre et à l'échange.

A proximité de l'entrée, il offrira aux usagers et visiteurs la possibilité de consommer des boissons et/ou collations. Il devra être conçu comme un véritable lieu de convivialité offrant 60 places assises. La buvette sera également utilisée lors des animations organisées par la Médiathèque. Elle sera équipée de matériel permettant la vidéoprojection (occultation).

Un espace expos sera proposé avec un aménagement spécifique mis en place.

Tout cet espace disposera d'un accès indépendant permettant une « utilisation citoyenne » pouvant se dérouler en dehors des horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Une terrasse couverte sera en lien direct avec l'Espace culturel.

⇒ Espace pour les enfants de 0 à 8 ans (65 m²) et salle de spectacle (80 m²)

Ensemble qui aura une configuration, une volumétrie et une ambiance particulièrement adaptées aux enfants. Tout devra favoriser l'appropriation des lieux par les enfants. Les assises seront aussi pensées pour les adultes accompagnateurs. L'espace sera scindé en 2 parties, calme et ludique.

La salle de spectacle donnant sur le coin enfants a pour objectif d'accueillir des activités multiples comme la tenue de l'heure du conte, des débats, projections... Jauge de 60 places minimum. Elle sera équipée d'un système de projection permanent et d'un traitement acoustique particulièrement performant.

Cette salle doit pouvoir se fermer pendant le déroulement des animations et s'ouvrir sur les autres espaces hors plages d'animations. Il s'agit d'un lieu avec une véritable personnalité architecturale de conception « coconing ».

⇒ Salles de travail (53 m²)

Dans les espaces documentaires, proposition de deux salles à part, à jauge différenciée, traitées acoustiquement mais avec des vues réciproques sur les espaces voisins.

Une salle de 20 m² et une autre de 33 m², chacune d'elles pouvant être dédiée à des usages différents, concentration et travail individuel, débats groupes pour échanger sans nuire aux autres.

Ces salles pourront être réservées par des groupes à la demande des usagers.

⇒ La Roulotte

Élément indissociable du projet culturel hors les murs de la ville, de la culture nomade.

Dans l'avenir, à plus ou moins long terme, une roulotte (caravane, camion...) sera installée sur l'espace urbain, conçue comme une véritable bibliothèque d'échange itinérante relayant l'action de la Médiathèque dans les quartiers.

4.2.2 - Collections

Pour un usage citoyen des collections :

- Désherbage important des collections actuelles, tous supports confondus, environ 30 % des collections, pour parvenir à un fond de 50 000/55 000 documents imprimés et sonores.

- Rester force de proposition dans certains domaines comme la fiction, les bandes dessinées et mangas, les partitions, les livres CD et livres lus pour les personnes à déficiences visuelles en priorité, les revues en passant de 130 titres à 180 titres.

- Proposer de nouveaux supports

Pour répondre à la demande des utilisateurs et des nouveaux usages des médiathèques, la ville veut développer les collections suivantes : DVD fictions (tous âges), ressources électroniques (abonnements, tablettes, liseuses en consultation sur place et en prêt), jeux vidéos (en consultation sur place tant que la loi ne légifèrera pas sur les droits de prêts de ce support).

- Décloisonner les collections pour une culture partagée

Les fonds documentaires seront mélangés (tous âges confondus) avec le système de classification Dewey simplifié au profit de regroupements thématiques plus en phase avec les intérêts des usagers.

4 pôles sont actuellement à l'étude: vie quotidienne et loisirs, emplois et formations, voyages et découvertes, sciences humaines.

Pour la fiction, les collections jeunesse (à partir de 9 ans) seront rapprochées de celles des adultes pour suggérer un parcours dans les âges. Cela permet de décloisonner les pratiques des enfants et des adultes et pour les adultes, choisir leurs livres à proximité de leurs enfants c'est leur montrer en miroir les autres usages de la bibliothèque (exemplarité et pragmatisme). L'éventualité de classer la fiction par pays est à l'étude. Les collections pour adolescents seront mélangées avec celles des adultes.

- Parmi d'autres orientations : développer le fonds en langues étrangères /importance des langues comme outil de communication et d'ouverture + braille, langue des signes, également les livres et romans sur les pays étrangers/exploration des pays/importance des nationalités représentées/service aux nouveaux migrants.

La mise en valeur des collections sera particulièrement étudiée. Renouvellement régulier des espaces, suivre et devancer les publics, s'adapter, tester en cherchant à séduire les usagers. Privilégier la présentation manière « facing ».

4.2.3 - Services à distance

Il est primordial d'être présent, réactif et créatif sur internet via le site de la Médiathèque, un portail documentaire (à créer) et les réseaux sociaux (blog à créer et facebook).

Pouvoir répondre de manière immédiate, dynamique, interactive et « permanente » à des internautes sélectifs, exigeants, adeptes du dialogue à distance, friands de nouveaux services qu'ils peuvent consulter 24h/24h.

A l'avenir, une gestion par sms (importance du portable, caractéristique du nomadisme contemporain) des lettres de rappel, de la disponibilité des réservations, des listes de sélections selon les goûts des usagers, des renouvellements d'abonnement, est à prévoir...

4.2.4 - Personnel /repenser la profession

Le bibliothécaire devient médiateur, accompagnateur, transmetteur, formateur numérique, gestionnaire de site web, blogueur, documentaliste, répondeur en ligne...

Il s'agit vraiment pour les professionnels de rivaliser d'imagination et de compétences nouvelles pour faire de leur établissement un lieu de vie et offrir des services qu'ils ne prodiguaient pas autrefois.

La politique de ressources humaines de la ville a toujours été d'accompagner au plus près le développement et l'évolution du service. Elle continuera à le faire dans le cadre de la nouvelle médiathèque avec les priorités suivantes:

- un accompagnement au changement managérial et fonctionnel en lien avec les nouveaux enjeux de la Médiathèque ;
- une attention prioritaire portée à l'accueil et à la médiation, car dans le projet de future médiathèque, les banques d'accueil seront supprimées au profit d'îlots d'information qui permettront l'immersion des agents au sein des espaces ;
- la mise en place d'un plan de formation concernant tous les agents portant sur la maîtrise des outils numériques, notamment en direction des enfants et des jeunes et sur l'évolution des compétences en matière de web 2.0 et de réseaux sociaux ;
- une importance donnée à la polyvalence via l'expérience professionnelle et la formation.

Un service informatique adapté aux besoins spécifiques des nouveaux usages de l'équipement devra être envisagé.

4.2.5 - Horaires

Adapter les horaires au rythme de la vie des usagers et de faire de cette prospective un objectif prioritaire du projet culturel.

Une des principales requêtes des utilisateurs de la Médiathèque est l'extension des horaires d'ouverture notamment le samedi après-midi jusqu'à 17h00 minimum.

Les statistiques de fréquentation et de prêts montrent que le jeudi matin est vraiment peu fréquenté. Les extensions d'horaires en soirée sont à approfondir mis elles sont intéressantes que si elles sont associées à une autre activité, une autre pratique.

La journée du dimanche ne suscite pas l'approbation des lecteurs, préférant utiliser cette journée pour être en famille.

Proposition d'horaires à l'étude :	mardi		15h00-19h00
	mercredi	10h00	19h00
	vendredi	10h00	19h00
	samedi	10h00	17h00

soit 6h30 d'heures supplémentaires pour un total de 29h hebdomadaire contre 22h30 actuellement.

La médiathèque pourra proposer des horaires aménagés au moment de la préparation des examens.

↳ Tarifs et conditions d'inscription

Sont mis en place dans le cadre de l'intercommunalité avec les médiathèques de Brignais et Oullins et révisés tous les 3 ans.

Les villes ont souhaité en 2010 mettre en place une véritable politique tarifaire avec la simplification des tarifs (2 seuls abonnements Lire à 12 euros/Lire-Ecouter-Voir à 24 euros, la gratuité totale jusqu'à 17 ans, plus de tarifs supplémentaires pour les extérieurs) et un élargissement des bénéficiaires du demi tarif (familles nombreuses, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, non imposables).

Ces tarifs permettent un emprunt cumulé de tous les documents dans les trois lieux.

4.2.6 - Budget

Le budget global de fonctionnement augmentera du fait du développement du numérique et l'achat de nouveaux supports comme les dvd.

L'agence Pro-Développement chargée de rédiger le programme à évaluer à près de 90 000 euros le coût total annuel d'acquisition de documents (hors numérique) sur la base d'un taux de renouvellement commun de 10% (chiffres donnés par la SLL, Ministère de la culture et de la communication, service du livre et de la lecture, 2011).

L'ensemble des autres lignes budgétaires suivra l'évolution du service, comme l'action culturelle qui devra

accompagner le projet culturel de ville, notamment hors les murs.

Pour l'investissement, des demandes spécifiques de subvention seront transmises en 2013 pour le numérique et le mobilier. Le budget devra aussi compte des équipements spéciaux pour l'accessibilité des handicapés.

4.2.7 - Action culturelle

Le projet culturel s'appuie sur la diversité des actions menées sur le territoire qui montre comment la culture impacte sur, et est impactée, par les activités dans tous les domaines : éducation, santé, urbanisme, économie...

⇒ La petite enfance

Le choix de la ville est de conforter la prise en compte de ce public spécifique par des animations adaptées dans et hors les murs.

Ces animations permettent la rencontre dès le plus jeune âge avec le livre, favorisent la construction de l'imaginaire des tout-petits et la communication de l'enfant avec l'adulte et donc le renfort du lien parental. Elles permettent de créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès le plus jeune âge.

Heures du conte proposées au tout-public orales et musicales, comptines, jeux de doigts, soirées pyjamas etc... Accueils des structures de proximité, visites dans les structures les plus éloignées et travail partenarial avec les centres de loisirs et structures multi-accueil.

⇒ L'enfance

Dans un cadre scolaire, pour le tout-public et en partenariat avec les services et structures de la ville, l'action culturelle sera poursuivie et étoffée. La médiathèque est un acteur incontournable pour la découverte du plaisir de lire par les enfants. Elle a pour mission de promouvoir des œuvres de qualité et d'éveiller le sens critique. Également de stimuler l'imagination et la créativité des enfants.

Avec 4 groupes scolaires et près de 6000 enfants scolarisés, l'accueil des scolaires sera réinterrogé et la question des BCD réétudiée (il n'y a pas de BCD à Saint-Genis Laval).

⇒ Les jeunes

Continuer à encourager les rencontres et échanges autour des livres au travers des comités de lecture dans les collèges et lycées comme cela se pratique actuellement.

Mais pour ce public souvent absent des médiathèques, il est important de se soucier d'adapter l'offre à leurs goûts. De proposer également un accompagnement sous une forme plus ludique pour prendre en compte les centres d'intérêts des jeunes (ateliers mangas, création vidéo, services numériques...).

Dans le cadre du projet de ville et de la participation des jeunes à un avenir responsable, ils pourraient être impliqués dès la conception de certains espaces de la future médiathèque, l'idée étant qu'ils apportent une valeur ajoutée au processus de création.

Un conseil de jeunes lecteurs pourrait travailler sur les plans successifs, les éléments de design, le mobilier, participant aux réunions avec les architectes.

⇒ Les seniors

S'il est primordial de se soucier des jeunes, le public des seniors compte de plus en plus. C'est un public assez fidèle en bibliothèque, mais il est nécessaire de renforcer les actions en leur direction, notamment pour ceux qui ne se déplacent pas ou peu.

Dans l'établissement, faciliter leur accès aux collections, mettre en valeur les documents à leur intention, privilégier les ouvrages facilitant la lecture.

Favoriser les rencontres transgénérationnelles comme des lectures aux plus petits, des ateliers de recueils de mémoire... Proposer des ateliers de bureautique et numérique qui pourraient être animés par des plus jeunes. Organiser une semaine qui leur soit consacrée.

A l'extérieur, continuer à aller dans les foyers pour personnes âgées comme cela se pratique déjà et mettre en place des services de portage à domicile et de lecture à domicile.

⇒ Les personnes en situation de handicap

Le projet de la future médiathèque veillera à rendre le bâtiment le plus accessible possible aux personnes handicapées, dont les personnes à mobilité réduite, ainsi que les malvoyants et malentendants.

La ville choisira les outils qu'elle mettra à disposition pour aider ces personnes à s'approprier les lieux, les services et les collections. Exemples d'équipements spéciaux pour faciliter la lecture : loupes, tourne-pages, logiciels de reconnaissance vocale, d'agrandissement des caractères, de transcription en braille ... ou d'équipements plus techniques : bandes podotactiles au sol, inscriptions murales en braille, ascenseur qui délivre des messages sonores d'orientation...

⇒ Les liens intergénérationnels

C'est un axe majeur de la Médiathèque de demain : aider à recréer des liens sociaux et intergénérationnels, être au cœur de la famille.

Les nouveaux espaces de la future médiathèque encourageront les rencontres, les échanges (espace actualités, buvette...). Ils permettront en commençant à venir simplement boire un café, à inciter à s'impliquer petit à petit dans les activités proposées dans le lieu.

De nombreuses actions peuvent favoriser les liens intergénérationnels : ateliers de bureautique et de numérique qui pourraient être proposés par des plus jeunes au plus âgés (dans le cadre des bourses municipales des jeunes), faire se rencontrer tous les clubs de lecture de la ville, permettre aux parents de découvrir avec leurs enfants des supports qu'ils connaissent peu (outils numériques, jeux vidéos, réseaux sociaux...).

⇒ Les actions hors les murs

Dans le cadre du projet culturel global, s'orienter le plus possible sur des actions hors les murs au plus près des habitants et de leurs lieux de vie.

Continuer à proposer les services qui existent déjà comme les visites dans les crèches, dans les collèges et lycées, les foyers pour personnes âgées...

Mettre en place le portage à domicile, développer des actions avec les hôpitaux de proximité.

La mise en place dans l'avenir d'une « roulotte » sera une des façons de répondre au mieux au projet de la culture hors les murs en amenant le livre, le cd, le dvd dans les maisons où ils ne sont pas, à être au plus près des familles, des populations.

⇒ Les autres actions en partenariat

La priorité sera donnée au partenariat avec tous les services et les associations relais de la ville, dans une démarche collaborative permanente. Car c'est vraiment à l'échelon de proximité que la notion de partenariat prend tout son sens. Pouvoir impliquer le plus de différents groupes de personnes sur le territoire.

A côté des partenaires culturels (Espace culturel, écoles de musique, associations internationales), des partenaires institutionnels (services de la ville, centres sociaux, accueil petite enfance...), des partenaires sociaux sur des actions ciblées, la Médiathèque peut aussi être en relation avec de nombreux autres partenaires relevant d'autres champs d'intervention :

- les hôpitaux pour participer à leur ouverture avec l'extérieur (accueil de malades) ;
- les centres médico-psychologiques en hôpital de jour ;
- les comités d'entreprises
- la CAF...

CONCLUSION

Le projet culturel, éducatif et social de la Médiathèque s'inscrit parfaitement dans la dynamique de cohésion sociale du projet de ville, pour un avenir à partager, en faisant du service un véritable lieu du vivre ensemble :

- ↳ en proposant des espaces qui agissent comme des facilitateurs sociaux, des régénérateurs de liens sociaux, des promoteurs de valeurs positives, comme les valeurs de convivialité et de communauté ;
- ↳ en proposant des services qui s'adaptent aux mutations technologiques, économiques, culturelles pour répondre en permanence aux besoins et aspirations des usagers, des citoyens et de la société.

Interroger l'adéquation des services actuels vis à vis des nouveaux usages et proposer la rénovation, l'actualisation et l'anticipation de services futurs, représente l'enjeu majeur du devenir de la politique de la lecture publique dans notre ville.

Ce projet, pionnier en la matière, s'inscrit dans une prise de conscience d'élus, qui ont la responsabilité d'adapter leur politique à l'évolution sociétale dans un souci de service public et pour l'intérêt général.

Le projet culturel, éducatif et social de la Médiathèque fait partie des grandes orientations de développement de la ville pour en faire « une ville créative, vivante et citoyenne » *.

* *Saint-Genis Laval 2020: l'histoire d'un avenir à partager*